

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 85 (1959)
Heft: 24

Artikel: Un important problème suisse: le gaspillage du sol productif
Autor: Liengme, Bernard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-64149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de notre continent, car ainsi que le disait récemment un des grands industriels contemporains, Alfried Krupp : « L'Europe est appelée à devenir de plus en plus l'ingénieur des pays sous-développés. »

Mais pour réussir, ce qui est indispensable, nous devons avoir foi dans notre forme de civilisation et disposer d'ingénieurs de qualité, en nombre suffisant.

C'est un cas précis où la formation humaniste de l'ingénieur est d'une importance primordiale. Si, en effet, nous nous laissons guider par des fins purement techniques et commerciales, nous parviendrons certainement à équiper tant bien que mal les populations de ces régions. Mais si nous nous intéressons à l'homme, nous aurons vite constaté qu'une conception fataliste de la vie amène ces peuples à subir passivement les phénomènes naturels, les catastrophes et les fléaux sociaux tandis qu'en Occident, tout nous incite à combattre les forces de la nature pour les dominer. Donner à ces populations les moyens d'asservir les forces naturelles sans les préparer à ce bouleversement de leurs conceptions fondamentales irait à l'encontre du résultat cherché qui est l'extension de notre civilisation.

Ainsi donc, dans notre continent comme à l'extérieur de celui-ci, en Afrique tout particulièrement, l'ingénieur peut travailler activement à la création d'une Europe vivante et rayonnante.

* * *

En achevant ce tour d'horizon bien incomplet, si je cherche à dégager l'élément essentiel de la formation de l'ingénieur qui, seul peut lui permettre de placer les problèmes techniques dans le cadre de la solidarité de tous les hommes à la recherche d'un monde meilleur,

je n'hésite pas à mettre l'accent sur le culture. Non pas cette culture égoïste ne visant qu'à l'épanouissement de celui qui la possède et dont on donne une définition mi-sérieuse, mi-plaisante en disant que la culture est ce qui ne sert à rien, mais au contraire la culture qui cherche ayant tout à rendre service à la collectivité.

Si l'ingénieur n'est pas un humaniste, il constitue un danger pour l'humanité d'abord et pour lui-même ensuite, car s'il ne contribue pas à mener la civilisation technique de notre temps il sera dominé par elle et l'on en arrivera à cette situation paradoxale de voir l'ingénieur considéré comme un travailleur spécialisé à la disposition des pouvoirs politiques pour accomplir des tâches dont la valeur humaine est parfois discutable. Rappelez-vous le traité russe-chinois, que je citais il y a un instant, et dans lequel le gouvernement russe s'engage à livrer à la Chine des milliers de cadres techniques. N'y a-t-il pas là déjà comme un relent de marché d'esclaves ?

Notre profession est une des plus anciennes du monde mais la position de l'ingénieur dans la hiérarchie sociale a beaucoup varié.

Méprisé par les Grecs, vénéré par les Romains, oublié au moyen âge et, à la Renaissance, personnage officiel entretenu par les princes comme les médecins et les astronomes. Aujourd'hui la position de l'ingénieur est mal définie probablement parce que l'on fait de la technique un usage parfois excellent, parfois détestable ; mais il dépend avant tout de l'ingénieur lui-même de fixer sa fonction dans la société moderne, par la part qu'il prendra à la défense de notre civilisation et à son développement, apportant ainsi une contribution essentielle à la marche vers l'unité que la technique doit apporter à notre monde.

ASSOCIATION SUISSE POUR L'AMÉNAGEMENT NATIONAL

UN IMPORTANT PROBLÈME SUISSE : LE GASPILLAGE DU SOL PRODUCTIF

par BERNARD LIENGME

La Suisse mange du pain blanc, elle vit dans la prospérité et cette heureuse situation dure depuis le XVII^e siècle ; avec ici et là, bien sûr, des crises économiques mais qui n'ont jamais été mortelles. Lisez l'*Histoire de la Suisse* de William Martin¹, vous y trouverez des remarques comme celle-ci :

« La guerre de Trente-Ans a eu, pour notre pays, de grandes conséquences économiques et sociales. Aux côtés d'une Allemagne ruinée et minée, à laquelle il a fallu plus d'un siècle et demi pour se refaire, la Suisse, que la guerre avait épargnée et enrichie, a inspiré à tous les contemporains des sentiments d'envie ; les écrivains de ce temps s'accordent à décrire en des termes idylliques la prospérité de notre pays. Les ressources du service mercenaire, jointes à celles que l'agriculture et l'industrie avaient tirées, pendant ces années terribles, de leur fourniture aux belligérants, avaient donné au peuple suisse une aisance qui contrastait avec la misère générale. Il n'est pas excessif de faire remonter à la guerre de Trente-Ans les causes lointaines de la prospérité actuelle de la Suisse. »

¹ Edition Payot (nouvelle édition, 1959).

Et plus loin, on lit, dans le chapitre consacré aux années 1718-1789 :

« En un siècle, le chiffre de la population doubla dans certaines régions, signe indiscutable de prospérité publique et privée... L'agriculture suisse, loin d'être arriérée, travaillait pour l'exportation et sur une base industrialisée. »

Peu avant, W. Martin précisait que l'on estimait alors à 740 000 le nombre des têtes de gros bétail et à un chiffre analogue celles de petit bétail. « Proporionnellement à la population, c'était autant et même davantage qu'aujourd'hui. »

Aujourd'hui, la prospérité est tout aussi grande, sinon supérieure. Partout l'on construit, produit, vend, consomme. Les routes se couvrent de voitures, les appartements s'emplissent d'appareils ménagers, l'industrie — malgré un ralentissement de l'horlogerie — étend ses pouvoirs, les usines poussent un peu partout, comme les villas et comme les chalets de week-end. Mais dans cette prolifération générale, l'agriculture se

noie ; les terres arables disparaissent sous le flot des constructions. Si nous continuons, comme aux siècles précédents, à exporter des produits agricoles, nous nous inquiétons pourtant quand nous voyons la terre fondre sous nos pieds et quand nous constatons que les fondements de notre alimentation sont ainsi compromis.

Cherchons donc d'où vient le mal avant de vouloir lui porter remède.

L'abandon des terres par les campagnards...

Notons d'abord l'abandon des campagnes par la classe paysanne. Il s'agit là d'un phénomène général. Il suffit par exemple que le régime foncier soit mauvais pour que l'émigration vers les villes augmente.

« Ce sont les latifundia qui ont incité les petits propriétaires de l'Italie antique à grossir le prolétariat de Rome ; c'est la transformation des terres à cultiver en grands parcs qui a obligé les fermiers anglais à quitter les campagnes, dès le XV^e siècle ; c'est l'extension des grands domaines en gentry, au moyen des enclosures, qui a, aux XVIII^e et XIX^e siècles, vidé l'agriculture britannique. »¹

D'autre part, si les vignobles et la culture des céréales peuvent retenir la population rurale, l'extension des pâturages ou des forêts libère un grand nombre de paysans qui partent à la ville, s'ils ne trouvent sur place un emploi dans des industries rurales. Montesquieu le remarquait déjà : « Les pays de pâturages sont peu peuplés, parce que peu de gens y trouvent de l'occupation. »

Mais on abandonne aussi la campagne parce que la ville offre, semble-t-il, plus de facilités et de sécurité que la terre. Au XVI^e siècle, Montchrétien écrivait :

« Plus d'hommes s'emploieraient en ce louable travail du labourage, au grand bien et profit de ce royaume, si la plupart, conviés d'un honneur faux ou vain et d'un gain bien souvent illégitime, ne se jetaient comme en une rade assurée à couvert des tempêtes et des orages, entre les bras des charges publiques. »

... et leur réoccupation par les citadins

Ce mouvement de la population rurale, qui quitte les champs pour la ville, a un double effet que Monsieur de La Palice se serait plu à relever sans doute. D'une part il saigne l'agriculture, d'autre part il enflle la population urbaine. Celle-ci, pour se loger, travailler et se divertir, va, en raison même de son volume, déborder le cadre de la ville et occuper les terres environnantes, ou même s'étendre plus avant dans la campagne. Ainsi les paysans qui ont abandonné leur terre reviennent s'y établir en qualité de citadins ou, du moins, poussent la population urbaine à s'étendre sur un sol jusqu'à réservé à l'agriculture.

Mais, bien sûr, si les citadins s'éloignent du centre, c'est non seulement parce qu'ils s'y sentent à l'étroit, mais aussi parce qu'ils cherchent des habitations d'un loyer moins élevé, plus vastes, mieux aérées ; parce qu'ils éprouvent la nécessité de retrouver un milieu plus naturel, plus paisible que le milieu urbain ; parce qu'ils ont besoin de terrains moins coûteux pour y organiser des dépôts de marchandises, pour y garer des véhicules, pour y installer des usines. Les banlieues, comme les bourgs industriels, répondent au besoin d'espaces de plus en plus vastes pour les usines, pour l'im-

plantation d'industries nouvelles qui trouveraient difficilement place dans la ville surpeuplée, pour la recherche de main-d'œuvre moins chère (cette main-d'œuvre qui, perdant les terres qu'elle cultivait, est ravie de trouver un emploi dans une usine ou un atelier).

Notons encore que le reflux vers les banlieues et les bourgs est facilité par le développement des communications. Les chemins de fer ont d'abord été le moyen de transport le plus rapide et le plus économique ; les pauvres pouvaient en user aussi bien que les riches, le bénéfice réalisé sur le loyer compensant le prix du trajet. D'autres possibilités furent offertes ensuite aux citadins. La bicyclette transforma en dortoirs les villages voisins de la ville. L'auto permit aux riches d'habiter toute l'année des villas qu'ils allèrent planter de plus en plus loin dans la campagne. Plus est grand le rayon d'action des transports, plus vastes sont les terrains utilisables en dehors de l'agglomération.

De même le développement des communications va permettre à l'industrie de se fixer en dehors des grands centres. Jusque-là, elle s'était développée d'une part dans les régions riches en matières premières transformables, d'autre part dans celles pourvues d'une main-d'œuvre abondante et, par suite, de nombreux consommateurs. Aujourd'hui, l'acheminement des matières premières et des produits manufacturés est relativement aisé. De plus, les sources énergétiques utilisées par l'industrie sont devenues multiples : charbon et force hydraulique, pétrole et gaz naturel, électricité, gaz de fabrication, coke et, derniers venus, combustibles nucléaires. Par ailleurs, le développement de l'apprentissage, la division du travail et la standardisation rendent moins indispensables les ouvriers qualifiés, qui se trouvent localisés dans les grandes agglomérations, ou permettent de les former rapidement à la campagne.

Tous ces facteurs ont permis très rapidement l'élargissement et la modification des localisations anciennes de l'industrie. L'évolution a été si rapide que les constructions, partant des grandes villes et des villages industriels, se sont étendues un peu partout dans la campagne et d'une manière tout à fait désordonnée.

Les villages finissent par se confondre

Cette évolution a conduit également à la fusion de communes voisines. La conurbation est un aspect important lui aussi de l'urbanisme. Les maisons de plusieurs cités se rejoignent, se mêlent. Ou alors

« l'agglomération se constitue autour d'un noyau central par l'extension progressive de ce centre, sur les territoires des communes rurales qui l'entourent... Une fois urbanisées, ces agglomérations, qui aboutissent à un véritable *éléphantiasis urbain*, participent directement d'une même vie collective ; rien au point de vue géographique ne les délimite entre elles et avec le centre ; leurs frontières administratives sont devenues tout à fait arbitraires et inutiles ; maintes fois un habitant, en changeant de rue, en s'installant dans la maison à côté de son domicile antérieur, se place sous la dépendance d'une autre unité administrative, sans qu'il ait l'impression d'avoir changé de domicile urbain. »¹

On a vu également plusieurs de nos communes perdre, de cette manière, leur indépendance politique et des droits de bourgeoisie individuels, souvent plusieurs fois séculaires, passer dans de plus grandes communautés.

¹ C. ROSIER : *L'Urbanisme*. Edition Dunod, 1953.

¹ C. ROSIER, *op. cit.*

Transformation de la mentalité et des classes sociales

Qu'on ne s'y trompe pas, la modification du paysage, issue, comme nous venons de le voir, de l'évolution sociale, économique et technique, a modifié la mentalité des gens. L'amour de la terre natale, du village ou de la ville s'est atténué au fur et à mesure que la population est devenue nomade et que les agglomérations ont perdu leur caractère propre. Petit à petit, on s'est fait de la campagne l'idée qu'elle est avant tout un endroit tranquille où l'on se repose des fatigues de la vie urbaine, ou un magnifique réservoir de terrains bon marché. On a oublié que la campagne doit d'abord être agricole. Et c'est pourquoi les efforts coûteux des agriculteurs et des pouvoirs publics pour augmenter le rendement de l'agriculture par des réunions parcellaires et des améliorations du sol sont rendus de plus en plus illusoires par les constructions érigées un peu partout. C'est pourquoi aussi on élimine progressivement les paysans sans prendre garde que ce ne sont pas seulement les exploitations agricoles qui sont compromises mais aussi les bases de notre alimentation.

Prenons pour exemple la prolétarisation d'un vieux village¹. Trois recensements permettent d'analyser le phénomène d'élimination des paysans dans quatre rues entourant l'église et choisies au cœur même de l'ancienne agglomération agricole.

En 1841, sur 50 ménages, on compte 40 ménages de cultivateurs, les autres ménages sont des ménages d'artisans et de rentiers. En 1866, se remarque un début d'urbanisation du village : sur les 70 ménages, il n'y a plus que 32 ménages de paysans et de nouvelles classes sociales prennent de l'importance ; 7 commerçants se sont ouverts ; 25 ménages d'ouvriers habitent les fermes abandonnées par leur propriétaire. La transformation n'est cependant pas encore complète. La plupart des ouvriers travaillent chez les artisans du village. Le bourg reste rural. De 1880 à 1900, l'évolution se précipite. En 1901, la métamorphose est totale. Les cultivateurs ont presque complètement disparu. La classe ouvrière l'emporte largement sur toutes les autres classes sociales.

On peut suivre l'évolution du vieux bourg agricole en consultant les schémas ci-dessous.

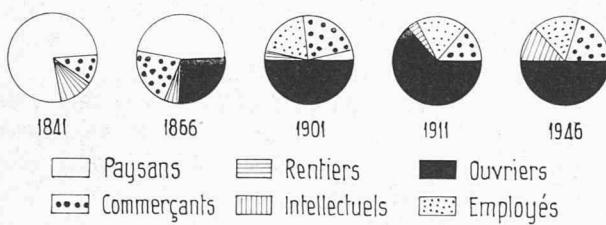


Fig. 1. — L'évolution du quartier du vieux Colombes (d'après la revue *Urbanisme et Habitation*).

L'entassement ne cesse de croître :

En 1841, on dénombre 139 hab. dans les quatre rues étudiées

» 1866,	» 200 hab.	»	»
» 1901,	» 315 hab.	»	»
» 1911,	» 433 hab.	»	»

Puis on construit des quartiers ouvriers qui recouvrent plus de la moitié du territoire communal. Peu à peu, la classe paysanne disparaît. Aujourd'hui, il ne reste que quelques fermes transformées en maisons ouvrières.

Ce phénomène n'est pas particulier à la France. On le retrouve chez nous aussi, d'une manière moins accu-

¹ Il est question ici d'une commune française : Colombes. Nous empruntons les chiffres suivants à une étude parue dans la revue *Urbanisme et Habitation* (juillet-décembre 1954).

sée peut-être mais tout aussi évidente. Combien de nos villages agricoles sont devenus des bourgs industriels ! Et il n'est pas rare de trouver à la périphérie de nos villes des fermes perdues au milieu d'une quantité d'immeubles locatifs et de bâtiments municipaux.

Nous construisons en Suisse quinze mille à vingt mille bâtiments par année

C'est que jamais on n'a tant construit sur le territoire helvétique. M. Georges Béguin, président du Groupe de la Suisse occidentale de l'ASPAN, déclarait récemment : « Notre développement démographique, d'une part, puis d'autre part l'élévation du niveau de civilisation ont pour effet de stimuler la construction d'habitations au titre de logements humains et de bâtiments sans logement. Les analyses nous montrent que, bon an mal an, nous construisons en Suisse de quinze mille à vingt mille bâtiments nouveaux. Les données statistiques sont éloquentes : ainsi, pour la seule année 1957, l'on a construit dans notre pays 9778 bâtiments avec logements et 7408 bâtiments sans logement, soit au total environ 17 000 bâtiments. Pour ces 9778 bâtiments avec logements, on dénombre 34 815 logements allant de la maison familiale à la caserne urbaine. Et puisque nous parlons de maisons familiales, sait-on que depuis 1954, année après année, le nombre de ces nouvelles constructions a dépassé régulièrement le total de 4000, pour arriver à 5837 en 1957 ? Quant aux bâtiments sans logement, à savoir les bâtiments administratifs, les écoles et bibliothèques, les édifices religieux, les établissements hospitaliers, les hôtels et pensions, les banques et grands magasins, les théâtres et cinémas et, bien sûr, les fabriques, ateliers et établissements industriels, on constate que de 1951 à 1954 ce secteur représente un total annuel dépassant les 5000 et, dès 1955, nous dépassons régulièrement les 6000 bâtiments. Sait-on, par exemple, qu'en 1957 on a construit 746 fabriques et ateliers, 29 églises et édifices religieux, 126 écoles et bibliothèques, 36 établissements hospitaliers ? Ces détails témoignent d'une activité considérable dans tous les secteurs de la construction. Et les statistiques, fort bien tenues, prouvent qu'il ne s'agit pas là d'une activité sporadique, mais bien d'une situation régulière, stable et qui suit une courbe assez régulièrement ascendante...

« S'Imagine-t-on exactement ce que cela représente ? Nous prendrons un élément de comparaison facile à saisir, celui de la ville de Neuchâtel. La commune de Neuchâtel compte, en 1959, 4481 bâtiments en tout, à savoir 2870 bâtiments avec quelque 10 000 logements et 1661 bâtiments sans logements. Reprenons les données statistiques de la construction en Suisse pour l'année 1957 : les quelque 17 000 nouveaux bâtiments correspondent à quelque chose qui est le quadruple de la ville de Neuchâtel. Ainsi donc, en 1957, ce qui s'est construit dans l'ensemble de la Suisse au titre de bâtiments nouveaux représente quatre villes de l'importance de Neuchâtel. Quant aux quelque 35 000 logements nouveaux construits durant cette même année en Suisse, cela représente trois fois et demie le nombre des logements de la même ville de Neuchâtel. Voilà donc un ordre de grandeur facilement intelligible : année après année ce qui se construit en Suisse signifie-t-il l'apparition de quatre nouvelles villes, semblables,

quant à leur volume de construction, à la seule ville de Neuchâtel.»

On peut penser que ces bâtiments sont construits en majorité sur des territoires urbains et que, par conséquent, leur prolifération ne freine pas la vie agricole. Il n'en est rien malheureusement et les chiffres, ici aussi, sont aveuglants. Alors qu'en 1900 la Suisse disposait encore de 41 ares de terres cultivables par habitant, elle n'en compte plus aujourd'hui que 28. Tout le reste a été occupé par la construction. Et ce mouvement a tendance à s'accélérer encore. *Toutes les trois secondes, un mètre carré de notre sol productif est enlevé à l'agriculture pour satisfaire le besoin de la construction.*

Les remèdes

Quel est l'organisme central qui disposera de moyens suffisants pour lutter contre ce beau gâchis en promouvant une meilleure occupation du territoire et une répartition plus judicieuse des espaces encore disponibles ? Sur le plan fédéral, il n'y a ni Département des travaux publics et encore moins une division ou un organisme quelconque chargé du plan. Le plan est une inconnue à l'échelon de l'administration suisse. C'est pourquoi l'Association suisse pour le plan d'aménagement national, créée par l'initiative privée et groupant les grandes administrations fédérales, les cantons, les communes et les milieux privés (elle touche, il est vrai, une subvention fédérale de... 25 000 fr. par année), a établi un certain nombre de thèses qui ont pour but d'assurer une évolution rationnelle de la construction.

La première de ces thèses met en évidence une vérité première (qui pourtant n'est que rarement entendue) : *les communes, villes ou villages, doivent délimiter la zone des terrains réservés à la construction ; un régime de construction doit être assuré par un plan de constructions et de zones. Des voies d'accès à des terrains à bâtir, des canalisations, des conduites d'électricité, de téléphone, etc., ne doivent être établies que pour la zone des terrains réservés à la construction. En dehors de cette zone, une commune ne doit ni favoriser l'utilisation de terrains pour la construction, ni autoriser les raccordements aux réseaux publics. Les terrains réservés à la construction doivent être répartis rationnellement et utilisés par étapes afin de ne pas réduire plus qu'il n'est nécessaire la superficie des terres cultivables.*

Mais il ne suffit pas de délimiter les zones de construction, il faut également protéger les terres arables. C'est l'objet de la deuxième thèse : *Des terres aussi étendues que possible doivent être laissées libres de toutes constructions entre les agglomérations. Ces terres ne doivent servir qu'à l'agriculture et à la sylviculture. La superficie des terrains de culture existant entre les maisons et la frontière communale ou la lisière de la forêt doit être suffisamment grande pour que ces terres puissent toujours être exploitées rationnellement. Des solutions satisfaisantes exigeront souvent une collaboration entre communes voisines. Là où les circonstances le permettront, les zones d'habitation et les zones industrielles devront être séparées par des bandes de terre cultivable.*

La troisième thèse fait remarquer qu'il faut profiter des réunions parcellaires pour marquer la limite entre les zones de construction et les zones de culture et il est ajouté que les terrains améliorés à l'aide des fonds publics et les nouveaux établissements agricoles doivent être, dans

le cadre d'un plan d'aménagement communal, attachés à l'agriculture au moyen de servitudes de droit public inscrites au Registre foncier.

Répondant à une objection qui peut naître aussitôt après avoir lu ce qui précède, la quatrième thèse précise que *les propriétaires fonciers auxquels ces mesures causent manifestement un dommage doivent être indemnités par la collectivité.*

Ne nous cachons pas que, vu l'état de la législation actuelle en matière d'aménagement du territoire, c'est ici que les difficultés surgiront le plus souvent. A ce sujet, nous renvoyons le lecteur à l'étude de M. Jean-François Béguin : *Questions de droit et urbanisme*, publiée dans la rubrique « ASPAN » du *Bulletin technique de la Suisse romande* (numéro du 1^{er} août 1959).

Une cinquième thèse prévoit que *les terrains où la construction est interdite et les réserves de terrains à bâtir doivent être imposés au plus pour leur valeur de rendement agricole et non comme futurs terrains à bâtir. De même, les contributions dues pour l'ouverture de terrains à la construction ne doivent devenir exigibles qu'au moment de l'aliénation de ces terrains ou de leur affectation à la construction.*

Enfin, la sixième thèse contient une autre vérité première : *les cantons qui ne l'ont pas déjà fait doivent créer les bases légales nécessaires pour l'établissement de zones interdites de façon permanente à la construction.*

Nous avons ici l'essentiel des mesures propres à « conserver un minimum de terres rationnellement utilisables pour la culture, même dans les parties industrielles de notre pays où la population est particulièrement dense. Ces terres assureront le maintien d'une classe paysanne, même sur le Plateau, et constitueront, avec les forêts, des lieux de promenade et de délassement pour les gens des villes, tout en sauvegardant les beautés naturelles du pays. »¹

Toutefois, nous ne devons pas oublier deux faits essentiels relatifs l'un à la terre, l'autre à ceux qui la cultivent. Nous voulons parler de la spéculation foncière qui, dans notre pays, s'en donne à cœur joie et mine très sérieusement toutes les tentatives faites pour sauvegarder notre agriculture. Nous voulons parler aussi d'une certaine faiblesse de cette agriculture, qui semble désemparée parfois devant la civilisation technique qui se développe sous ses yeux et ne cherche pas suffisamment à en tirer tout le profit possible.

Nous croyons nécessaire d'insister sur le fait que, afin de « conserver des berceaux à la terre »², il faut recréer une nouvelle civilisation paysanne et que nous ne devons pas cesser de considérer le problème paysan aussi bien en sociologue et en humaniste qu'en économiste. Mais ceci pourrait faire l'objet d'une autre étude.

¹ Conclusion des *Thèses pour la conservation des terres de culture*, élaborées par l'ASPA.

² Expression citée par G. BARDET dans *L'Urbanisme* (Presses universitaires de France).

DIVERS

23^e Journée de la haute fréquence, Lucerne

Cette 23^e Journée de la haute fréquence de l'**Association suisse des électriciens** était présidée, comme de coutume, par M. le professeur Tank, directeur de l'Institut de la haute fréquence de l'E.P.F., dont la person-